

OUVERTURE

Le gouvernement veut étendre l'accès à la culture. Par la gratuité des musées pour les moins de vingt ans. Et un passeport culture pour les défavorisés.

UN REPORTAGE DE LAURENCE HARF ET JÉRÔME QUIQUERET

«Un droit fondamental»

L'accès à la culture pour le plus grand nombre

L'ASBL Cultur'all a déjà un modèle applicable tout de suite. Le gouvernement veut s'en inspirer.

Déjà, dans son programme de coalition de 2004, le gouvernement s'était engagé à «garantir un meilleur accès pour tous à la culture». Quatre ans plus tard, le ministère de la Culture avait seulement créé un groupe interministériel Culture et éducation pour des manifestations culturelles en milieu scolaire.

Le nouveau gouvernement annonce la création d'un pass culture donnant un accès gratuit à la culture aux moins de vingt ans, et d'un «Kulturpass» pour «une égalité d'accès améliorée à la culture et aux loisirs» (sic) des personnes défavorisées. Et cette fois, il a l'air déterminé à l'appliquer. L'extension des chèques-service à la culture et aux loisirs, annoncée jusqu'alors, prendrait une nouvelle forme.

«Il nous faut encore quelques semaines pour finaliser le tout, mais nous allons y revenir en automne», explique le Premier conseiller de gouvernement, Guy Dockendorf. L'idée d'un tel pass avait déjà été évoquée dans le plan d'inclusion sociale 2003-2005. Il s'appelait «Culture pour tous» et devait être délivré sur présentation d'un certificat de bas revenu établi par le Service national d'action sociale, comme le rappelle l'association Cultur'all.

COMME LES AUTRES

Lasse des promesses, cette dernière s'est constituée en décembre dernier. Elle est née d'une série de réflexions ayant pour point de départ un forum organisé par l'Institut de formation sociale en mai 2007, avec différentes associations.

L'association marque son at-



Photos: Archives

Le gouvernement veut doper la fréquentation des musées

tachement à l'article 27.1 de la déclaration universelle des droits de l'Homme qui déclare que «toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent».

Elle lui donne un «rôle important à jouer dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale».

«La participation à la vie culturelle (...) est non seulement un droit mais également un besoin essentiel à l'épanouissement de l'homme», disent ses membres, qu'ils soient journaliste, sociologue, artiste, chercheur ou médiateur culturel. De plus, le Luxembourg aurait un intérêt tout particulier dans un plus large accès des siens à la culture puisque «la culture, l'art et la création permettent la rencontre et la

mise en valeur de chaque culture». «Une grande partie de la population n'a que très difficilement accès à la culture», remarque Cultur'all. Ils en veulent pour preuve un certain nombre d'indicateurs univoques. Il y a 7 à 9% d'analphabètes. 20% des enfants n'ouvrent jamais de livre, selon l'étude PIRLS. 14% de la population vit sous le seuil de pauvreté. «Un niveau d'études faible entraîne un taux de fréquentation faible», rappellent-ils, citant une étude du Ceps-Instead.

La première mesure prônée par l'ASBL est «la mise en place et la diffusion d'un Kulturpass à destination des personnes économiquement exclues du champ culturel». En mai 2008, le groupe de travail à l'origine de l'ASBL avait pris connaissance des initiatives du réseau Wresinski Culture en France et Hunger auf

Kunst und Kultur (Faim d'art et de culture) en Autriche. Le Kulturpass serait accessible aux bénéficiaires potentiels de l'allocation de vie chère, aux demandeurs de protection internationale, aux personnes accompagnées par les associations conventionnées luttant contre l'exclusion sociale. Gratuit, le pass donnerait un accès gratuit aux musées et donnerait un accès à 1,50 euro aux manifestations des partenaires culturels du projet. Et ce «comme des spectateurs à part entière», c'est-à-dire «sans restriction de prix, d'horaires ou de programmation». «L'asbl Cultur'all me semble répondre exactement aux besoins du futur pass culture», avoue Guy Dockendorf. En déclarant dans son programme «l'accès à la culture comme un droit fondamental», le gouvernement ne peut cette fois pas reculer.

«UN PLUS»

Soulignant que l'accès à la culture pour les personnes défavorisées est très limité de par le critère financier, Alexandra Oxacelay, chargée de direction de l'association «Stëmm vun der Strooss», voit la mise en place d'un passeport culture de manière très positive.

«Ça ne fait clairement pas partie de leurs priorités, mais lorsqu'on leur propose, ça les intéresse. Ce genre d'offre peut aider à sortir d'un certain isolement en donnant aussi des possibilités de voir autre chose et d'avoir accès à des loisirs.»

La directrice salue également le fait, dans un second temps, de les faire participer directement à la culture, via des ateliers par exemple. «Dans ce sens la culture peut être un moyen de participation à la vie en société, et donc d'intégration».

Alexandra Oxacelay reconnaît malgré tout que la culture reste un plus, qui passe loin derrière l'accès aux soins ou à des logements notamment. Mais un plus important, selon elle, car il «peut leur apporter quelque-chose et contribuer à améliorer leur qualité de vie».

La Ville pionnière

Avec le Carnet culture jeunes

La Ville de Luxembourg expérimente depuis mars dernier un accès gratuit à la culture. Mais limité dans le temps.

Destiné aux 12-25 ans, cet instrument est avant tout une initiation à la culture puisque l'offre d'entrées gratuites dans les différentes institutions culturelles de la ville est limitée. «L'idée est de faire la promotion des institutions culturelles auprès des jeunes. La Ville a pas mal de choses à monter», explique sa coordinatrice culturelle, Christiane Sietzen. Le projet a coûté dix mille euros en production et communication.

5.000 carnets culture jeunes ont été imprimés et déposés dans les institutions culturelles, au Bierger center, au service info jeunes ainsi qu'à l'université du Luxembourg qui abrite un public cible. Le détenteur du carnet se voit

attribuer trois tickets pour le Grand Théâtre - un ticket pour le théâtre, la danse et l'opéra -, une entrée au musée d'Histoire de la ville, deux représentations au théâtre des Capucins, deux au Conservatoire et deux autres pour la Cinémathèque. Enfin, la photothèque de la Ville offre deux agrandissements de photos. Le carnet donne toutes les informations nécessaires en termes de localisation et heures d'ouvertures. L'initiative a été couronnée d'un certain succès, puisque quatre mois après le lancement, la rupture de stock est proche.

Le réseau de bibliothèques est pour sa part devenu gratuit depuis la mise en service de la bibliothèque à l'emplacement de l'ancien Ciné Cité. Il est en théorie prévu de reconduire le Carnet culture jeunes. Mais les intentions du gouvernement pourraient en décider autrement. Même si le pass culture ne s'adresserait pas aux plus de vingt ans.

GRATUIT

Un aperçu des tarifs en vigueur dans les principaux musées de la capitale:

MUDAM: 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans, 3 euros pour les moins de 26 ans.

Casino: 4 euros, gratuit pour les moins de 18 ans, 3 euros pour les moins de 26 ans.

Musée national d'histoire et d'art: 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants et les personnes handicapées.

Naturmusée: 4,5 euros, 3 euros pour les moins de 18 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

Musée d'histoire de la Ville: 5 euros, 3,7 euros pour les 12 à 18 ans, les étudiants et les détenteurs d'une carte jeune. Gratuit jusqu'à 12 ans.

Les musées proposent aussi des «nocturnes» gratuites de 18.00h à 20.00h, le mercredi au Mudam et le jeudi au MHVL, au Casino et au MNHA (dès 17.00h).